

Aux médias régionaux

N/réf. : Présid./db

Bévilard, le 11 novembre 2005

Madame,  
Monsieur,

Dans de cadre de la campagne précédent les votations de cette fin de mois à Moutier, nous vous prions de bien vouloir faire paraître dans votre journal le communiqué de presse ci-dessous.

«

**Communiqué de presse**

**Halle d'exposition, de congrès et de loisirs (HECL)**

HECL n'est pas le sigle d'une nouvelle haute école commerciale mais bien celui de la future halle d'exposition qui sera installée en terre prévôtoise, si la population vote favorablement pour ce projet, le 27 novembre prochain.

Depuis pratiquement vingt années le salon de l'industrie, de l'automatisation, de la machine-outils et de la sous-traitance SIAMS SA se déroule à la patinoire de Moutier. A chaque exposition plusieurs locaux provisoires (tentes) doivent être installés pour la durée du salon et démontés ensuite et ceci avec des possibilités d'utilisation malgré tout bien limitées.

Fort de ce constat, SIAMS SA et la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) se sont attelées, en étroite collaboration avec les autorités municipales de Moutier, à concrétiser une construction « en dur » afin de garantir la pérennité du SIAMS à Moutier.

C'est ainsi qu'en 2004 une société à responsabilité limitée Exsimo Sàrl a été créée. Sa tâche consistait à étudier la faisabilité et à mettre sur papier un modèle financier réaliste accompagné d'un « business plan », pour une future halle d'exposition située sur le territoire de la commune de Moutier.

Suite à diverses analyses et expertises un plan financier est maintenant sur pieds et prêt à être appliqué. La dépense initiale globale de 7.5 millions de francs se divise entre quatre investisseurs à savoir : un prêt LIM de l'ordre de 3.75 millions, la participation de SIAMS SA avec 450'000.- francs, un emprunt bancaire à hauteur de 1.7 millions et la participation de la commune de Moutier.

Pour cette dernière, l'enveloppe financière est composée de Fr.1'200'000.- en parts d'actionariat et de Fr.400'000.- en prêt, remboursable sur 30 ans ; soit un total de 1.6 millions de francs.

Accepté par la Commission financière ainsi que par la Commission économique, le projet a également été ratifié par le Conseil communal, tout d'abord, puis par le Conseil de ville de Moutier à l'unanimité des membres présents.

Reste maintenant l'acceptation par la population de Moutier.

En cas de résultat favorable une société anonyme immobilière sera créée. Elle aura pour tâche dans une première étape de réaliser la halle HECL puis dans un deuxième temps d'assurer la gestion et le développement de ladite halle d'exposition. La pérennité à moyen et long terme de l'exposition SIAMS SA et son installation définitive à Moutier seront ainsi assurées.

En cas de vote négatif, il est difficile de présager de l'avenir. Le risque est grand, malgré tout, d'un déplacement de SIAMS SA sous d'autres cieux plus favorables tant au niveau des infrastructures que des possibilités organisationnelles.

Voilà le dilemme, la Chambre d'économie publique est convaincue du besoin d'une telle halle d'exposition, elle s'est engagée par sa présidence, par son bureau et par son comité pour la réussite de ce projet audacieux il est vrai, mais combien important pour toute la région et les cantons avoisinants.

Pour le bien de ce coin de pays et dans l'intérêt de Moutier, la CEP encourage les jeunes, les actifs et les aînés à se rendre massivement aux urnes pour soutenir le projet de la halle HECL et lancer ainsi un pari sur l'avenir.

Bévilard, le 11 novembre 2005 / Chambre d'économie publique / J-P.Rérat, coprésident

»

Notre nouveau site Internet, qui sera online dès la fin de cette année, vous permettra de récupérer ces communiqués de presse et autres documents utiles. En attendant, le communiqué ci-dessus est déjà disponible à l'adresse : <http://test.cep.ch/index.php?P=presse&S=ID2005&DID=7>.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Chambre d'économie publique  
du Jura bernois**

David Bangerter, secrétaire général